



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



Le Principal

Téléphone :

05.59.66.51.36

Fax :

05.59.66.14.30

Mél :

ce.0640045b

@ac-bordeaux.fr

Adresse :

Av. du Dr Jacques Dufourcq
64270 Salies-de-Béarn

ACTION EDUCATIVE – 2021-2022
DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Le collège propose à votre enfant, le dispositif « Devoirs Faits » **deux soirs par semaine, les mardis et jeudis, de 17h00 à 18h00.**

L'encadrement est assuré par des personnels de l'établissement (professeurs, assistants d'éducation, service civique).

L'objectif est de donner un temps, dédié et accompagné, à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et les compétences travaillées en classe. C'est un temps pour que l'élève donne du sens à son travail personnel tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

L'inscription à ce dispositif est un engagement valable jusqu'à la fin du premier semestre. Les élèves doivent apporter leur matériel.

Le dispositif débutera le jeudi 07 octobre 2021.

Nous ne pourrions assurer la surveillance des élèves au-delà de 18h00.

Le Principal
M Devaux

COUPON-REPONSE – dispositif « Devoirs Faits »
(à retourner au bureau de la Vie scolaire)

Je soussigné(e).....,
responsable légal(e) de l'élève, en classe de

demande son inscription au dispositif « Devoirs Faits »

le mardi de 17h à 18h

le jeudi de 17h à 18h

J'ai bien noté que la surveillance des élèves ne pourra être assurée après 18h00.

Date :

Signature :